

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **38 (2001)**

Heft 1493

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

La clé du contact

Le constat est accablant. D'abord oubliées lors de l'attribution des pôles de recherche nationaux en décembre dernier, continuellement défavorisées en matière d'encadrement de leurs nombreux étudiants, les sciences humaines végètent à l'ombre des disciplines universitaires plus gourmandes et gâtées en moyens personnels et financiers.

Peuplées d'individualistes peu portés au combat solidaire ou au lobbysme bien programmé, les sciences humaines font, bien à tort, des complexes qu'elles peinent à surmonter. Il y a de quoi: que peuvent les théologiens, les philosophes, les historiens, les littéraires face aux biologistes et aux médecins, toutes spécialités confondues? Même les sciences sociales, par leur nature moins étrangères au monde qui va, se défendent mal face aux sciences

plus prestigieuses qui éblouissent non seulement les médias et leurs publics, mais aussi les élus politiques et les gérants de fondations, grands pourvoyeurs de fonds publics et privés pour l'enseignement et la recherche.

Désormais consultant international en sciences de l'éducation, Walo Hutmacher, ancien professeur de sociologie à l'Université de Genève, a passé une trentaine d'années à lutter pour une meilleure dotation des sciences humaines et sociales. Pour devoir finalement présenter, au printemps dernier, des chiffres peu encourageants: en 1999, on comptait, pour un poste académique (professeur, assistant, etc.), quinze étudiants en droit, quatorze en sciences sociales ou économiques, treize en histoire et dix en langues et littérature. Le même rapport était d'un poste pour un peu plus de deux étudiants en sciences exactes,

techniques, naturelles et médicales. Ces dernières attirent ensemble 40% des étudiants et génèrent 76% des dépenses des universités.

Appel tardif

Si les sciences humaines et sociales avaient davantage confiance en elles-mêmes, elles verraient qu'il y a, par-delà les statistiques qui leur laissent la portion congrue, une réalité en partie nouvelle et sensiblement plus positive: les attentats du 11 septembre et la débâcle de Swissair ont fait apparaître, même aux esprits les moins sensibles et les plus mal préparés, que les lois du marché, les intérêts financiers et l'esprit de compétition ne suffisaient pas à faire vraiment marcher les affaires.

De tous côtés retentissent donc des appels, bien tardifs et un peu niais certes mais vibrants et pathétiques, aux enseignements des sciences humaines et

sociales, particulièrement de la philosophie, de l'histoire, de l'anthropologie culturelle. Si les spécialistes ainsi sollicités laissent passer l'occasion de prendre la parole et se débrouillent en craignant d'être peu écoutés ou mal compris, ils ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Et il leur restera à tenir encore moult colloques, entre l'indignation et la résignation. A moins que les prochaines rencontres organisées en grand public à Zurich cette semaine ou en cercle moins ouvert à Berne le 15 novembre* ne marquent un tournant dans les contacts entre les sciences humaines et les habitants de la cité. *yj*

*«Les sciences humaines aujourd'hui et demain», Colloque organisé par l'Académie suisse des sciences humaines et sociales à Berne, le jeudi 15 novembre 2001, de 10h15 à 18h10 (*sic*). Renseignements: www.sagw.ch.

Revue de presse: Numerus

La durée du travail, dans le canton de Vaud

Dans le canton de Vaud, pour les secteurs secondaire et tertiaire, la durée moyenne de travail a diminué de 1h24 en quinze ans: elle est de 41h54 en 2000. L'évolution n'a pas été linéaire au cours de la période: la forte activité économique de la fin des années quatre-vingt a été propice aux travailleurs dans tous les secteurs, la décennie nonante prolongeant très faiblement la tendance à la baisse du temps de travail.

En 1985, la branche de l'hôtellerie et de la restauration bat

tous les records avec 45h42 de travail par semaine; quinze ans plus tard, le temps de travail y est en moyenne de 42 heures; c'est la plus forte diminution. La construction et les transports ont également connu des réductions importantes de l'horaire hebdomadaire, de plus de 44 heures en 1985 à 42h30 et 42h18 respectivement en 2000.

L'an dernier, dans le canton, les activités financières sont la branche où l'on travaille le moins (41h24) avec les industries manufacturières (41h36).

Parmi celles-ci, l'industrie du papier, édition, impression et la fabrication de machines sont à la pointe avec une heure de moins.

En 2000, les Vaudois travaillent plus longtemps que la moyenne des Suisses: 41h54 contre 41h42. Le Valais tient assez nettement la corde avec 42h18 et Genève ferme la plupart des cantons, la durée du travail est comprise entre 41h36 et 41h54. ■

Numerus, octobre 2001, n° 5.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag), Jacques Guyaz (jg), Yvette Jaggi (yj), Roger Nordmann (rn), Charles-F. Pochon (cfp), Anne Rivier

Composition et maquette:
Géraldine Savary

Responsable administratif:
Marco Danesi

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch